

ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÂGES 2009

Comité des contenus

Proposition d'argumentaire

(version 3 du 16 septembre 2008)

Note à l'intention des lecteurs :

Un grand merci à tous ceux et celles qui m'ont transmis des suggestions de forme et de fond, dont j'ai tenu le plus grand compte, dans la limite des contraintes d'une synthèse, en m'efforçant ainsi de parvenir à un texte enrichi, plus clair et plus rassembleur. J.C.

1. Apprendre à vieillir collectivement

Alors que les avancées de l'hygiène de vie, de la médecine et de la pharmacologie, et plus largement de l'ensemble des techniques et des savoirs ont entraîné pour le plus grand nombre, une longévité fortement accrue, surtout depuis le dernier quart de siècle, l'ensemble des acteurs sociaux acceptent difficilement ce vieillissement de la population et peine à en intégrer les avantages dans les décisions collectives comme dans les pratiques de vie individuelles.

Nous reconnaissons la nécessité, et parfois l'urgence des adaptations et des changements sociaux à opérer, mais il apparaît difficile de les élaborer, d'en débattre sereinement, de les mettre en place et d'en assurer les suivis. Surpris par la rapidité, pourtant maintes fois annoncée, des modifications dans la composition des divers groupes d'âges, nous préférons le plus souvent la fausse sécurité du statu quo aux risques du changement. Redoutant un cadeau empoisonné, nous ne savons pas faire de ce vieillissement collectif un levier et un atout pour relancer ou poursuivre notre développement.

2. Le vieillissement de la population du Québec : un danger ou un atout ?

Effet combiné de la baisse de la natalité et de l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement collectif de la société québécoise, confondu à tort avec le vieillissement de l'individu, est perçu le plus souvent comme une menace pour notre développement et un déclin inéluctable pour le Québec. Les changements de notre pyramide des âges et de notre profil démographique, inquiètent ceux qui les constatent et perturbent même la réflexion de ceux qui les analysent.

Par son rythme et ses conséquences, le vieillissement démographique du Québec, loin d'être seulement un thème d'étude pour les experts, est une réalité à comprendre et à vivre, qui interpelle chaque citoyen et contraint l'ensemble des acteurs sociaux à se questionner sur la société, ses orientations et ses priorités, ses institutions et ses façons de faire et de vivre. Cette remise en question généralisée ne manque pas de troubler les esprits et les décisions, car elle se fait dans un climat de précarité et d'incertitude quant à l'avenir. Mais elle devrait pouvoir être une nouvelle chance de renforcer notre collectivité par la mise en place d'un nouveau pacte social. Le renversement de notre pyramide des âges devrait susciter une réflexion profonde en vue d'actions efficaces et concertées et nous assurer les conditions optimales d'une réelle mutation sociale et culture.

3. D'une politique de la vieillesse à une politique du vieillissement **ou : D'une politique de l'âge à une politique des âges**

Une perception inquiète ou même négative du parcours de nos vies n'est pas sans effet sur sa gestion sociale, de plus en plus inadaptée et coûteuse pour la société et pour chacun. Il est donc impératif de trouver les voies de dépassement d'un cycle de vie en trois temps, marqué par de multiples limites d'âge et par des contraintes d'une autre époque. Issu de la société industrielle, naguère encore florissante et centré sur le travail salarié comme principal facteur d'intégration sociale et dépanouissement individuel, notre modèle de vie prédominant était tracé en trois étapes : la période d'apprentissage et de formation au sein de l'espace privilégié de l'école, de la petite aux plus grandes, nous préparait à la vie de travail, en y accumulant orientations adéquates et diplômes utiles; puis venait le temps de la production salariée, au sein de l'entreprise, où notre travail et nos capacités d'épargne individuelle et collective devaient assurer notre quotidien et notre avenir mais aussi garantir une solidarité avec nos aînés et permettre les investissements collectifs pour le mieux-être des générations futures; enfin arrivait la retraite et l'exercice potentiel du droit au repos et au temps libéré jusqu'au terme.

Cette organisation séquentielle du cycle de vie à trois temps fortement codifiés faisait consensus et donnait sens et références aux conduites du plus grand nombre; de plus elle avait institué entre les générations un contrat de solidarité où l'apport productif direct des uns permettait l'investissement sur les plus jeunes et la couverture des risques liés à la «vieillesse» des plus âgés.

Or c'est cette institution des temps sociaux de formation, de travail et de loisir, qui est remise en cause par la fin de la domination de la société

industrielle et le passage à une société démographiquement transformée et désormais fondée, drainée et enrichie par les divers savoirs et par les technologies d'information et de communication. La belle ordonnance à trois temps a fait place à un parcours de vie plus sinueux et moins prévisible, composé en même temps de travail et de non travail, de formation permanente et de recyclages, de temps de loisir, de participation citoyenne, de retrait ou de création. Non seulement nous pouvons retourner aux études à plusieurs âges pour mettre à jour et enrichir nos savoirs ou pour explorer de nouvelles chances de rester actifs, mais nous changeons d'emploi et d'orientation de carrière, en passant de plus en plus souvent par des périodes de «chômage» et de reconversion. Parallèlement, beaucoup d'entre nous se marient et se démarient, même plusieurs fois, ou créent une famille pour ensuite en remodeler la composition. Les changements des structures de socialisation comme la famille entraînent une exigent une plus grande autonomie individuelle. Les identités succèdent l'une à l'autre ou se superposent, non sur la base de l'âge, mais sur des réorientations et des recompositions complexes tout au long de la vie.

Dans ce nouvel «ordre» des temps sociaux de la vie, le vieillissement prend un tout autre sens. Jusque-là confondu avec un risque à prévenir, à retarder ou à compenser, il tend à s'imposer peu à peu comme un parcours agrémenté par divers potentiels de développement jusqu'au terme et quel que soit l'âge. L'âge adulte, lui aussi en cours de vieillissement, devient une étape parmi d'autres, avec ses atouts et ses difficultés; quant à l'âge de la vieillesse, il tend à disparaître ou à se condenser au terme du parcours pour faire place à une nouvelle étape de vie, certes marquée pour plusieurs par de multiples dépendances et par diverses pertes, mais aussi par de nouvelles chances de développement et non de retrait obligé du cours «normal» de la vie. La retraite y devient alors une période de possible «retraitement» et de réorientation des investissements, des actions et des liens sociaux.

On peut ainsi comprendre que le vieillissement collectif n'est pas seulement une réalité démographique ou un «problème social» catégoriel, mais bien un enjeu de société essentiel à notre développement. Loin de limiter sa gestion à une politique d'aménagement de la vie après le travail et de son terme, autrement dit à une «politique de la vieillesse» et des retraites, la société doit désormais élaborer une politique des âges et du vieillissement, à partir d'un contrat social et citoyen, délibéré entre toutes les générations.

4. Vers un nouveau contrat social entre générations

De ce fait, les rapports sociaux entre les générations sont à repenser et à renégocier. Chaque génération, avec son histoire et ses références, ses valeurs et ses modes de vie, ses contributions et ses coûts, est invitée à bâtir avec autres des nouvelles formes de solidarité, d'investissements sociaux et de protections contre les risques, de redistribution des richesses produites, et de réorientation de l'action de la société sur elle-même, en particulier en termes de préservation du patrimoine naturel et culturel commun de l'humanité.

À nous de créer de nouvelles façons de faire pour assurer la pérennité des meilleurs de nos acquis et d'en développer de nouveaux, sans en reporter systématiquement le fardeau sur les générations suivantes. Un défi collectif jamais proposé jusqu'ici à aucune société, qui devra stimuler la créativité et mobiliser chaque citoyen.

Il s'agit bien ici, non de fraternisation béate entre les âges, mais bien d'une négociation, pouvant s'avérer difficile mais possible, pour réaménager les solidarités et la sécurité collective, en s'efforçant de supprimer les divers obstacles qui y nuisent, comme par exemple la pauvreté ou l'isolement, les préjugés et les attitudes négatives, pour gérer positivement les changements à opérer pour tous les âges et pour dégager les intérêts convergents de l'ensemble des acteurs sociaux, toutes générations confondues.

5. Les États généraux : un moment et une mise en mouvement pour un pacte social réinventé à l'invitation des aînés

Plus ou moins jeunes d'âge, de corps et de cœur, hommes et femmes de tous horizons, de plus en plus nombreux sont les acteurs sociaux et citoyens qui, individuellement et collectivement, se sentent et se disent interpellés par l'évolution démographique, le vieillissement collectif de la population et ses effets sur chaque parcours de vie, par les nouvelles exigences de dialogue et de coopération entre les quatre et même cinq générations qui cohabitent plus difficilement aujourd'hui au Québec, par les difficultés de conception et de gestion, les lenteurs et les échecs d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique efficace sur le vieillissement, l'avance en âge et les rapports entre générations : le temps nous paraît venu de surmonter les inquiétudes ou les blocages, de réfléchir et de susciter ensemble les changements nécessaires.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'États généraux sur le vieillissement et les âges (titre provisoire), tel un bouquet d'actions et

d'événements, moments et mouvements privilégiés qui se veulent être des occasions d'échanges et de réflexion entre les générations, invitées à partager leurs expériences respectives, leurs attentes et leurs besoins dans el but de formuler des recommandations visant à redessiner le modèle sociétal québécois dans un contexte nouveau de vieillissement démographique.

À travers débats et réflexions, échanges et rencontres, événements et expériences partagées, les États généraux visent quatre objectifs majeurs :

1. Mobiliser les citoyens et acteurs de la société civile- dont les médias - autour des changements démographiques et du vieillissement en vue d'entreprendre un virage sociétal à partir d'une réflexion et d'un débat sur le phénomène de l'allongement de l'espérance de vie et les rapports entre les âges.

2. À la lumière des expériences collectives et individuelles vécues depuis un demi-siècle, établir un dialogue constructif et porteur d'avenir entre les générations sur les grands enjeux de l'heure tels le travail et l'économie, la gouvernance, l'éthique, la transmission des patrimoines, etc.

3. À la lumière des expériences collectives et individuelles vécues depuis un demi-siècle, susciter une prise de conscience des citoyens, des gouvernements et des divers décideurs en vue d'accélérer l'élaboration et la mise en place d'une politique plus efficace de gestion collective du vieillissement et des âges.

4. Planifier des pistes d'action en vue d'assurer les suivis et la mise en œuvre des orientations et recommandations dégagées lors des délibérations citoyennes.

Les États généraux devraient susciter l'apport de tous les âges et de toutes les générations, de toutes les régions, même éloignées, de toutes les cultures et de tous les milieux, y compris les groupes et individus qui se font moins entendre sur la place publique. Il serait souhaitable de ne pas reproduire les modèles d'expression déjà éprouvés, comme les congrès, colloques et autres

sommets. On se doit de faire autre chose et autrement, de sortir des sentiers battus, de faire preuve d'originalité et de créativité pour nous parler et nous écouter, pour nous exprimer et nous comprendre, pour recommander et pour agir. Aussi, par le choix de marqueurs adaptés et de modes de suivi structurés, les États généraux se donneront les moyens d'une évaluation sérieuse des résultats à moyen et long terme de cette démarche commune.

Jean CARETTE

À l'intention du Comité des contenus

JC/contenus/16-09-2008/version 3 (propre)